

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

Demande de résidence territoriale d'artiste(s) en établissement scolaire

ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

***À retourner
Impérativement avant le 3 juin 2015
(délai de rigueur) :***

***1. La fiche synthétique doit être envoyée par courriel à
l'adresse suivante : sdaf.idf@culture.gouv.fr***

***2 . Le dossier complet doit être par courrier postal (le cachet de la poste
faisant foi) à l'adresse suivante :***

**Marie Beaupré
Service du Développement et de l'action territoriale
DRAC Ile de France
47 rue Le Peletier
75009 Paris**

LISTE DES PIECES DU DOSSIER

- **Dossier de présentation du projet artistique et/ou culturel de la résidence**
(sous format libre)
- **Budget prévisionnel annuel de l'association** (sous format libre)
- **CV de ou des artistes**
- **Le bilan du projet soutenu sur l'année scolaire 2014-2015** (le cas échéant)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU HORS DELAI NE
SERA PAS EXAMINE**

FICHE SYNTHETIQUE

Dossier de demande 2015-2016

Domaine :

- arts plastiques
 théâtre

- cinéma audiovisuel
 livre lecture écriture

- musique
 pluridisciplinaire

- architecture, patrimoine :
 autre (détailler) :

Intitulé du projet de résidence :

.....

Nom de la structure culturelle :

Département :

Statut juridique de la structure:

Adresse :

Ville et code postal :

N° siret :

tél :

adresse électronique :

site internet :

Nom du Directeur :

Téléphone : adresse électronique :

Nom de la personne chargée du suivi de la résidence au sein de la structure :

Téléphone : adresse électronique :

Objet social de la structure :

Etablissement scolaire pilote :

Académie :

Adresse :

tél :

adresse électronique :

établissement en zone d'éducation prioritaire : oui non

Nom du chef d'établissement :

Nom(s) du/des professeur(s) référent(s) pour la résidence au sein de l'établissement :

.....

Tel : adresse électronique :

Nom du ou des établissements satellites :

SUBVENTION DEMANDÉE :

Budget prévisionnel de l'action:

**Budget prévisionnel de la
structure culturelle :**

1. Origine du rapprochement entre la structure culturelle et l'établissement scolaire pilote :

2. Diagnostic de l'établissement scolaire pilote :

(ZEP, élèves en difficulté, territoire isolé, projets artistiques et culturels déjà existants, enseignements artistiques...)

3. Objectifs visés par le projet de résidence :

4. Présentation de la résidence :

(thème principal, stratégie de rayonnement de la résidence sur le territoire...)

5. Date et durée de mise en œuvre :

6. Fréquence des interventions (rythme et nature) :

13. Actions de communication prévues et amont et pendant le projet (en interne à l'établissement (site, journal, blog...) et en externe :

--

14 Modalités de restitution :

<p>La restitution est-elle prévue au sein de l'établissement ? au sein de la structure culturelle ? Dans un équipement municipal (bibliothèque, conservatoire, salle des fêtes, théâtre....) ? Autre ? (précisez)</p>

15 Budget prévisionnel de l'action :

DÉPENSES		PRODUITS	
Rémunération de(s) (l')artiste(s): (nombre d'heures d'interventions X tarif horaire)		SDAT - DRAC IDF :	
Heures supplémentaires payées aux professeurs :		DAAC - RECTORAT	
Billetterie :		Etablissement scolaire :	
Transport des élèves :		Commune ou regroupement de communes :	
Fournitures nécessaires aux ateliers :		Conseil régional :	
Fournitures nécessaires pour la restitution :		Conseil général :	
Préparation logistique pour la structure culturelle :		Structure culturelle :	
Autres (préciser) :		Autres (préciser) :	
TOTAL		TOTAL :	

Avis du chef d'établissement ou de l'Inspecteur de circonscription :

Date :

Le Directeur de la structure culturelle

Nom :

(Cachet de la structure culturelle)

Date :

**Le Chef de l'établissement scolaire pilote
ou l'Inspecteur de circonscription :**

Nom :

(Cachet de l'établissement)